

Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes



La lettre n°2
Avril-juin 2017

Sommaire

Édito
Nouvelles de la PFoss
Publications de la PFoss
Publications des membres de la PFoss
Bon à savoir
Événements sociaux et sanitaires



Pilotage de la PFoss

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes

Siège : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon Cedex 03 / Tel. 04 78 60 40 40

Site Clermont : Cité administrative, 2 rue Pélissier 63034 Clermont-Ferrand Cedex 1 / Tel. 04 73 34 91 91

Site Rhône : 33 rue Moncey, 69421 Lyon Cedex 03

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/>

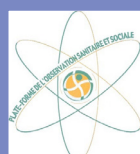


Animation de la PFoss

Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand : 58 allée du pont de la Sarre 63000 Clermont-Ferrand Tel. 04 73 98 75 50

Mail : coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org
www.ors-auvergne.org
www.ors-rhone-alpes.org



Les partenaires de la PFoss

Services de l'État (DDCS, DDCSPP, Direccte, DRDJCS, Dreal, Insee, Rectorats), établissements publics (ARS, Pôle emploi), collectivités territoriales (Conseil régional, conseils départementaux, mairies), organismes de protection sociale (Caf, Carsat, DRSM, MSA), associations (Creai, Fnars, Mrie, Odenore, ORS, Udaf, Uriopss...), agences d'urbanisme, CCAS, centres de ressources...

Édito

Le Conseil Départemental de l'Allier est fier de prendre part au travail collaboratif de la plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce lieu d'échanges des savoirs et des pratiques qui nous permet d'accéder à une culture commune régionale de l'observation des territoires et de l'évaluation des politiques qui y sont menées.

Notre schéma unique des solidarités, voté par l'Assemblée pour la période 2017-2021, s'organise autour de 6 axes dont le premier est justement « observer et faire connaître pour mieux piloter », c'est dire notre conviction profonde dans la nécessité de connaître avec minutie le territoire pour nous aider à la prise de décisions efficaces.

Oui, l'observation est le fondement de cette connaissance et notre Département, qui fut le deuxième à créer un observatoire des violences faites aux femmes, compte bien développer encore ses capacités dans ce domaine par une politique dynamique au travers de ses missions d'observation, en animant par exemple des groupes de travail sur des thématiques qui demandent des réflexions globales et partenariales, ou encore en organisant des journées de rencontres et d'échanges à l'échelle du territoire.

Le diagnostic partagé mis en œuvre par le groupe de travail sur la prévention de la dépendance des personnes âgées, débuté en 2016, va permettre cette année de disposer d'indicateurs communs à l'ensemble des Départements de la région. Ce nouvel outil permettra d'enrichir notre capacité de diagnostic et d'évaluation par l'observatoire social.

Je souhaite de tout cœur que l'élan impulsé en 2017 en matière d'échanges et de productions se poursuive dans la perspective d'une appropriation commune de la plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Nicole TABUTIN

Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Allier en charge des Solidarités, des Personnes Âgées, des Personnes Handicapées et de la Petite Enfance

Des nouvelles de la PFoss

• Journée d'échanges de la PFoss

La deuxième journée d'échanges organisée **jeudi 15 juin 2017 à Clermont-Ferrand** a réuni une quinzaine de participants. Le thème de l'accessibilité des services aux publics était au centre des débats. **Pour consulter le programme.**

A vos agendas ! La prochaine journée aura lieu **vendredi 10 novembre 2017 à Lyon.**

• Atelier «Pauvreté-précarité»

La PFoss organisera son atelier sur le thème de la pauvreté **jeudi 6 juillet de 14h à 16h30 à Aurillac** où seront présentés :

- le tableau de bord social avec un focus sur la situation sociale du Cantal ;
- le dossier biennal de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (Mrie) « Pauvretés, précarités, exclusions » ciblé sur trois thèmes : les usages du numérique par les plus fragiles, l'habitat et l'accès au logement des personnes précaires et des éléments qualitatifs de la pauvreté dans les territoires. **Pour s'inscrire, cliquer ici.**

Ce même atelier a rassemblé une trentaine de participants **à Moulins lundi 3 avril 2017.**

• Groupe « Non-recours aux droits »

Les partenaires réunis **mardi 2 mai 2017** ont échangé sur la démarche de baromètre du non-recours aux droits (BNR) et sur sa mise en œuvre localement. Ils ont précisé leur besoin de réunir les élus et administrateurs afin :

- de les sensibiliser et mobiliser sur la problématique du non-recours aux droits ;
- de leur présenter la démarche de BNR par l'Odenore ;
- d'identifier les structures/organisations/circonscriptions qui seraient intéressées pour déployer localement cette démarche.

Une première rencontre sera organisée par la PFoss après la période estivale dans le département du Puy-de-Dôme.

• Groupe « Usages du numérique : levier ou frein pour l'accès aux droits »

Douze partenaires se sont réunis en visio-conférence **à Lyon et à Clermont-Ferrand mercredi 14 juin 2017** pour identifier les orientations de travail du groupe. Le compte rendu de réunion est en cours de validation.

• La création du nouveau site Internet de la PFoss est en cours !

Publication de la PFoss

● Portrait social 2016 : la mixité sociale

Publication collective coordonnée par la DRDJSCS et l'Insee

Objet de nombreuses politiques publiques depuis le début des années 70, la mixité sociale répond à la préoccupation de la fragmentation sociétale. Qu'il s'agisse de politique, ou plus simplement d'observation des phénomènes, plusieurs aspects sont concernés tels que le genre, la nationalité, les catégories socioprofessionnelles, les cultures, l'âge... Cette notion représente désormais un enjeu majeur, en particulier à travers les politiques de logement. Elle est également déterminante dans la fréquentation des équipements de proximité comme les établissements scolaires, la composition du tissu associatif... Cependant, malgré cette place transversale, la mixité sociale ne répond pas à un concept scientifique, ce qui rend complexe les processus d'observation. **Pour consulter le rapport (pdf).**

Publications des membres de la PFoss

● Seniors : d'assez bonnes conditions de vie mais qui se dégradent avec la perte d'autonomie

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes N°40 – Juin 2017

En 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 707 000 seniors soit 9,1 % de la population régionale. Leur part est plus importante à l'ouest de la région et dans les territoires très peu denses. Ils sont plus souvent propriétaires et bénéficient de logements plus vastes. Grâce à un niveau de vie plus élevé que les moins de 50 ans, ils sont relativement épargnés par la pauvreté. Si le Cantal présente un taux de pauvreté des seniors particulièrement élevé, celui-ci est faible à l'est de la région. Leurs bonnes conditions de vie se dégradent pourtant avec la perte d'autonomie. Encore à domicile, quatre seniors sur dix vivent seuls, des femmes le plus fréquemment. En moyenne, celles-ci vivent avec une limitation d'activité ou des problèmes de dépendance plus longtemps que les hommes. Les difficultés liées à ce vieillissement sont nombreuses. Ainsi, isolement, conditions de logement difficiles ou difficultés financières sont autant de situations fragilisant les seniors. Avec les politiques publiques liées au maintien à domicile et l'augmentation du poids des seniors, la demande de services associés augmenterait, particulièrement dans l'est de la région. **Pour consulter la version imprimable (pdf).**

● Reste pour vivre, reste pour survivre : quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté ?

Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) et Union Départementale des CCAS du Rhône et de la Métropole de Lyon (UDCCAS69)

Ce rapport propose une lecture détaillée des budgets des habitants en difficultés financières qui font appel aux CCAS (services sociaux des mairies) : quelles ressources ? Quelles dépenses pour ces ménages ? Il se base sur la mobilisation de 111 communes du territoire de l'ancienne région Rhône-Alpes, et l'analyse de 900 budgets. L'étude rappelle alors l'intensité de la pauvreté de ces habitants qui perçoivent des revenus de 400 € inférieurs au taux de pauvreté, et la chronicité de leurs situations. Pour aller plus loin dans l'analyse, le rapport propose des résultats par territoires et esquisse six profils « types » de demandeurs. Pour voir l'enquête et/ou la télécharger gratuitement rendez-vous **sur le site de la MRIE ou cliquer ici (pdf).**

● Tableau de bord sur la santé de la Drôme et de l'Ardèche

ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Le Tableau de bord sur la santé de la Drôme et de l'Ardèche a pour vocation de balayer l'ensemble des problématiques de santé, pour lesquelles il présente les principaux indicateurs disponibles au niveau départemental, et souvent au niveau infra départemental. Cette nouvelle édition du Tableau de bord est constituée de 31 fiches thématiques, de quatre pages chacune, présentant les indicateurs des deux départements comparés à ceux de la région et de la France. L'état de santé de la population est abordé selon plusieurs approches, à la fois par pathologie (cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète...) et par population (les enfants, les jeunes, les personnes âgées...). Les déterminants sociaux de la santé sont également abordés, au travers de données sur l'économie, l'emploi, les revenus, les minima sociaux. **Pour consulter le rapport complet (pdf).**

Événement

● 3^{ème} journée de l'observation locale en santé - Mardi 19 septembre 2017 à Clermont-Ferrand

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes organisent la 3^{ème} Journée de l'Observation locale en santé. Cette journée, qui se déroule cette année pour la première fois à Clermont-Ferrand, se tiendra le mardi 19 septembre 2017 à la Salle des Frères Lumière du CROUS de Clermont-Ferrand. Il vous est proposé de réfléchir et échanger sur l'utilisation des indicateurs socio-sanitaires mis à disposition sur le site BALISES. **Pour consulter le pré-programme (pdf).**
Pour s'inscrire (inscription gratuite mais obligatoire).

Directeur de la publication : Françoise MAY-CARLE (DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes)

Comité de rédaction : Conseil départemental de l'Allier, CR-DSU, MRIE, ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

Maquette : ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Avril-juin 2017

Document téléchargeable sur le site : www.pfoss-auvergne.fr

Bon à savoir

● Quelle typologie des quartiers prioritaires ?

M3 La prospective de la métropole de Lyon - Ludovic Viévard - 26 avril 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la politique de la ville a labellisé 1514 « quartiers prioritaires » (QP) - dont 37 dans la Métropole - qui remplacent les 751 zones urbaines sensibles (Zus) et les 2 492 quartiers bénéficiant des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). L'éligibilité à l'appellation QP s'est faite selon la concentration de la pauvreté des habitants de ces quartiers. Au-delà de ce critère unique, toutes ces zones ne présentent pas le même profil. Pour concilier logique d'action globale et prise en compte des différences, l'Observatoire national de la Politique de la ville (ONPV) présente plusieurs typologies des QP qu'il publie dans son rapport annuel 2016. **Pour en savoir plus.**

● Rapport 2016 de l'observatoire national de la politique de la ville

Observatoire national de la politique de la ville - 6 avril 2017

Le rapport 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) est le premier rendu dans le format de la nouvelle politique de la ville. Il se veut fidèle à la dynamique dictée par les grandes orientations de l'ONPV, visant à présenter davantage de travaux évaluatifs tout en continuant à mettre à jour les données concernant les quartiers de la politique de la ville et leurs habitants, de même qu'à rendre compte des principales politiques mises en œuvre dans ces quartiers. **Pour consulter la version imprimable (pdf) ou la version interactive.**

● L'état de santé de la population en France. Rapport 2017.

Drees, Santé Publique France, Fnors

Cette édition 2017 du rapport L'état de santé de la population en France conjugue des approches transversales, par population, par déterminants et par pathologies, pour illustrer l'état de santé globalement bon des Français. Il met également en lumière les principaux problèmes de santé auxquels est confronté notre pays et auxquels les politiques publiques doivent répondre. **Pour consulter le rapport complet (pdf), la synthèse (pdf) ou les profils régionaux (pdf).**

● Précarité énergétique : comment les CCAS/CIAS agissent, de l'accès aux droits à l'accompagnement social

UNCCAS - Mars 2017

Selon les CCAS/CIAS, en moyenne un tiers des personnes qui s'adressent à eux seraient touchés par la précarité énergétique. Autant de personnes pour lesquelles les CCAS/CIAS s'impliquent au quotidien. Pour mieux comprendre les réponses mises en œuvre dans leurs territoires, l'UNCCAS a mené une enquête nationale. **Pour consulter le rapport complet (pdf) ou la synthèse (pdf).**

L'adresse de courriel que vous avez communiquée reste strictement confidentielle. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit s'exerce auprès de l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes - 58 allée du Pont de la Sarre - 63000 Clermont-Ferrand. Courriel : coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.fr Tél. 04 73 98 75 56

Pour s'abonner ou se désabonner